

Diocèse de TROYES

10 rue de l'Isle
CS 40070
10004 TROYES



Communiqué de presse

Élection de l'administrateur diocésain

Le père Jérôme Berthier élu administrateur diocésain de l'Eglise catholique de l'Aube jusqu'à l'arrivée du prochain évêque de Troyes

Troyes, le 30 décembre 2020

Suite à l'acceptation par le Pape François de la démission de Mgr Marc Stenger de sa charge épiscopale pour le diocèse de Troyes, les membres du collège des consultants ont élu, ce 30 décembre, le père Jérôme Berthier administrateur diocésain.

Le Collège des consultants, prévu par le droit canonique, est un groupe de 8 prêtres choisis par l'évêque au sein du Conseil presbytéral. L'administrateur diocésain est choisi parmi les prêtres du diocèse.

Pendant le temps de la vacance du siège épiscopal, l'administrateur diocésain doit assurer la gouvernance du diocèse en gérant les affaires courantes et en préparant le diocèse à la venue du nouvel évêque.

Le principe de gouvernement étant que, le siège vacant, aucune innovation ne doit être introduite selon l'adage « *sede vacante nihil innovetur* » [« rien ne doit être changé »]. L'administrateur diocésain assure ainsi la continuité du diocèse sans pouvoir prendre de grandes décisions, qui engageraient le futur évêque.

Pour gouverner le diocèse, l'administrateur est assisté du collège des consultants qu'il réunit régulièrement comme le demande le code de droit canonique.

L'administrateur peut également consulter l'ex conseil épiscopal ou toute autre personne, comme par exemple l'archevêque métropolitain.

Contacts :

Père Jérôme BERTHIER - 06 88 37 47 90 jerome.berthier@cathotroyes.fr

Service diocésain de la communication : François BLEUZE - 06 75 96 71 84 dei@cathotroyes.fr /

Béatrice HENRY communication@cathotroyes.fr